

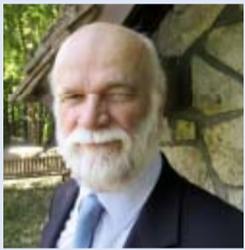
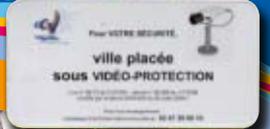
L'Info PARCILLONNE

www.parçay-meslay.fr



Juin 2013

N°28



Le vote du compte administratif au conseil municipal du 11 avril 2013 a mis en évidence un excédent de fonctionnement pour l'année 2012 pour la première fois au-dessus de la barre d'un million d'Euros ce qui confirme la bonne gestion financière de notre commune.

Après l'arrêté préfectoral de la ZAP du 28 février 2013 qui protège les terres agricoles et viticoles des communes de Parçay-Meslay et Rochecorbon, Monsieur le Préfet a également signé un arrêté le 19 mars 2013 précisant notre intégration dans la Communauté d'Agglomération de Tour(s)Plus au 1^{er} janvier 2014.

A cette date, Tour(s)Plus va dissoudre le SITCAT (Syndicat Intercommunal des Transports de l'Agglomération Tourangelle) et va intégrer les transports publics (Tramway et Fil Bleu) au sein de la Communauté d'Agglomération. Pour la commune de Parçay-Meslay, le nombre de bus passera de 6 à 12 par jour, soit un bus toutes les heures. Les zones d'activités économiques, Le Cassantin, le Papillon, et Fosse-Neuve bénéficieront d'une desserte avec le système Flexo 55, c'est-à-dire un bus à la demande. Nous en saurons plus prochainement : c'est une première étape !

Par contre, la direction de La Poste de Vouvray nous a avertis d'une baisse de fréquentation de la poste de plus de 10% sur les bureaux de Parçay-Meslay, Rochecorbon, Vernou..., verdict : les jours d'ouverture sont revus à la baisse, mais avec une plage horaire plus large (à voir dans la rubrique A Savoir).

Les travaux de la rue du Calvaire ont débuté le 13 mai 2013 par l'enfouissement des réseaux électriques et la réfection de l'eau potable, suivront les travaux d'aménagement de voirie... : l'ensemble des travaux s'échelonnent sur un an.

Après l'enquête publique d'alignement, qui s'est déroulée courant mai, les travaux de finalisation de l'Allée Saint-Joseph pourront être envisagés.

L'étude sur la rénovation de la Mulocherie est lancée et sera proposée aux habitants. L'appel d'offres pour l'aménagement des alentours du logis seigneurial va être lancé.

Le cahier des charges du vestiaire de football est en cours de finalisation avant le lancement de la rénovation des locaux.

Aux vacances de juillet / août, le remplacement des bardages transparents du gymnase sera réalisé.

La cour de l'école primaire sera entièrement goudronnée.

Les terrains de boules et l'aire de jeux pour les enfants seront finalisés pour l'été prochain.

Bienvenue à l'été, place au soleil, pour oublier la pluie et la grisaille de ces derniers mois.

Bonnes vacances à tous !

Le Maire,
Jackie SOULISSE



Le carnaval médiéval a enflammé Parçay-Meslay !



Travaux sur la commune

La rue de la Pinotière : le trottoir côté ouest

Pour faire suite à l'aménagement de la voie douce "piétons-cycles" le trottoir ouest vient d'être restauré.

L'entreprise COLAS, retenue par la commune, a appliqué les mêmes matériaux en surface après avoir effectué les terrassements pour remplacer la structure existante par 10 centimètres de pierre compactée.

Au-dessus de celle-ci, les entrées ont été réalisées en enrobé noir et le reste du trottoir en enrobé beige.

Aménagement aires de jeux et du terrain de pétanque :

Les travaux confiés au personnel des services techniques avancent à grands pas, dont voici les principales étapes :

- Décapage et évacuation de la terre végétale sur le tracé des allées et aux emplacements du mobilier urbain et des jeux
- Mise en place des bordures pour délimiter l'espace végétalisé
- Apport de pierre qui précède l'application de l'enrobé beige
- L'installation du mobilier urbain



Aménagement de l'aire de jeux par les services techniques de la municipalité

Plus d'une année de travaux, malheureusement freinée par les intempéries, ont permis de réaliser un aménagement de qualité dans un espace végétalisé et arboré.

Bruno FENET,
1^{er} Adjoint en charge de la voirie, des réseaux et de l'assainissement.

Permanence du Maire

Monsieur Jackie SOULISSE, Maire de Parçay-Meslay, reçoit le dernier samedi de chaque mois de 10h à midi, et sur rendez-vous les autres jours de la semaine. Pour prendre rendez-vous avec le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, contacter le secrétariat de la Mairie au 02 47 29 15 15.

Association RIAGE dans les rues de Parçay-Meslay

Attention : à partir de juin et durant les prochains mois vous pourrez voir passer dans Parçay-Meslay les photographes de l'association RIAGE, mandatés par la mairie, pour prendre des photographies du territoire parcellon.

Objets trouvés

De nombreux objets trouvés sont déposés régulièrement en mairie. Si vous avez perdu un trousseau de clés, un portefeuille, ... pensez à vérifier auprès de nos services si votre objet s'y trouve.

Pour déposer ou récupérer un objet perdu, vous pouvez vous adresser à l'accueil, 58 rue de la Mairie
tél : 02 47 29 15 15 - du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf jeudi matin).

NB : les cartes d'identité, les permis de conduire, les passeports et les titres de séjours sont immédiatement renvoyés à la Préfecture qui les a établis.

Inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire



Sont concernés :

- les enfants à inscrire pour la première fois à l'école maternelle,
 - les enfants quittant la maternelle et entrant en cours préparatoire,
 - les enfants radiés de l'école d'une commune extérieure.
- Pour une première inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.
Si vous résidez sur la Commune :

Il faut présenter en mairie :

- votre livret de famille,
- un justificatif de domicile.

A l'appui de ces pièces, un certificat d'inscription scolaire signé par le Maire ou son représentant sera établi et remis quelques jours plus tard à la famille afin de procéder à l'admission définitive de l'enfant auprès des directeurs d'école.

Il faut ensuite prendre rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et apporter le certificat délivré par la Mairie, ainsi que le livret de famille, le carnet de santé et le certificat de radiation s'il y a lieu.

Livret d'informations

Le livret d'informations associatives sera distribué en boîtes aux lettres la dernière semaine du mois d'août pour présenter les associations parcellonnes avant le **Forum du samedi 7 septembre 2013** au gymnase de Parçay-Meslay.

Dans les coulisses de la mairie...

Beaucoup de jeunes en mairie de Parçay-Meslay !

Cette année la mairie de Parçay-Meslay a accueilli un grand nombre de jeunes stagiaires, pour la plupart en classe de 3^{ème}.

Les services les plus demandés sont les services techniques (Service voirie : Christopher VALLET, service espaces verts : Florian LENEZ, Alexandre DOIREAU, Maxime MOLINA et Thomas REIMEN) et l'école maternelle pour découvrir le métier d'ATSEM (Gwendoline ROY, Sophie BACHA et Sarah BOUTET). Une stagiaire, Pauline BORREGA, est venue durant une semaine dans les

services administratifs pour comprendre le fonctionnement d'une mairie.

Ce sont donc 9 jeunes stagiaires qui ont observé et participé à la vie de la mairie pour des stages allant d'une à trois semaines. Ces périodes de stages se sont étalées sur les deux derniers trimestres de l'année scolaire et ont permis aux jeunes d'avoir une première expérience du monde du travail. Ces jeunes stagiaires parcellons ont participé activement au travail, des tâches concrètes leur ont été confiées pour que leur stage soit le plus intéressant pour eux, ils ont ainsi été totalement intégrés au sein des équipes municipales.



Un stagiaire en plein travail.

Stage Marionnettes durant les vacances d'hiver 2013

Durant la deuxième semaine des vacances scolaires d'hiver 2013, le centre de loisirs municipal a mis en place en partenariat avec la troupe professionnelle de marionnettiste Mariska Val de Loire un stage de fabrication et de manipulation de marionnettes à fil.

Durant la semaine, les 11 apprentis marionnettistes ont pu grâce à Philippe apprendre à monter les différents éléments constituant le corps de la marionnette, installer les fils les positionner sur le contrôle... En fin de stage, les enfants ont pu s'essayer au maniement de leurs créations.

Le vendredi, Philippe a joué le spectacle : Le Roman de Renart devant les enfants du stage, du centre et les quelques 120 spectateurs réunis à la salle St Pierre. Les enfants du stage ont en première partie fait découvrir leurs créations à travers un défilé de mode de marionnettes du plus bel effet.



Les enfants en plein "montage" de marionnettes

Stage Multisports durant les vacances de Printemps 2013

Durant la première semaine des vacances de Printemps, une douzaine d'enfants inscrits spécifiquement à cette activité a pu profiter d'un programme sportif basé sur la découverte de nouvelles pratiques. Les enfants ont pu entre autres s'initier au Kin-ball (jeu sportif se pratiquant avec un ballon de 80cm de diamètre), au Tchouk-ball, à l'Ultimate Frisbee, aux crosses québécoises, à la boxe, à la canne de combat et à la course d'orientation au parc de la Cousinerie. Fil rouge de la semaine, les enfants ont fabriqué des boomerangs tripales qu'ils ont ensuite essayé safin de s'approprier les techniques de lancer.

Depuis les vacances d'automne, nous proposons aux enfants qui le souhaitent des activités annexes de celles classiques du centre de loisirs. Durant les vacances d'automne, un groupe d'enfants est parti en camp au Grand Pressigny, durant les vacances d'hiver, nous avons proposé un stage de création de marionnettes et durant ces vacances, le stage Multisports. L'objectif de ces activités "annexes" est de créer des activités un peu plus techniques et mobilisatrices pour

les plus grands afin de leur offrir des temps de vacances mieux adaptés à leurs demandes et attentes et leur permettre de se retrouver au sein de petits groupes plus favorables aux échanges entre animateurs et enfants.



ça boxe fort au CLSH !

Été 2013

Le centre de loisirs comme à son habitude sera ouvert tous les jours des vacances estivales du 8 juillet au 2 septembre afin d'offrir aux jeunes parcillons des vacances de qualité durant lesquelles loisirs éducatifs riment avec besoin de garde des familles.

L'été est la seule période de l'année durant laquelle nous demandons que vos enfants soient inscrits durant un minimum de 4 jours (ou 4 matinées ou après-midi) par semaine. Cette formule d'inscription permet aux parents bénéficiant d'un jour de repos dans la semaine ou travaillant à temps partiel de profiter de leurs enfants en assurant en même temps un accueil sur la durée permettant aux enfants de s'impliquer sur les projets à la semaine qui leur sont proposés.

Comme par les années précédentes des mini-séjours sont proposés aux enfants durant la période estivale, ces temps spécifiques d'animation en dehors du domicile familial visent à mettre les enfants en situation de prise d'autonomie dans les moments de vie collective et quotidienne, de faire découvrir aux enfants la vie au grand air et de faire l'expérience de la vie en dehors du confort familial. Tous les camps se déroulent sur des terrains agréés pour l'accueil de public mineur et l'ensemble des temps de vie du camp sont mûrement réfléchis et préparés afin d'offrir des conditions optimales de sécurité.

Comme vous le constaterez sur le programme (pas encore imprimé au moment de l'écriture de cet article) disponible en mairie et sur le site internet de la mairie à partir de la fin du mois de mai, nous veillons à alterner différents types d'activités afin de permettre à un maximum d'enfants de trouver leur compte dans le fonctionnement de leur lieu de vacances. Nous profiterons des beaux jours pour planifier un maximum d'activités de plein air et nous irons à la piscine et ferons quelques sorties.

Les objectifs pédagogiques défendus au sein de la structure sont bien entendu, le développement de la socialisation de l'enfant, sa prise d'autonomie à travers la pratique d'activités diverses favorisant un apprentissage ludique, mais aussi d'amener les enfants à prendre part

à la vie du centre et ainsi avoir des possibilités d'être acteur de leurs temps de loisirs par une démarche citoyenne et enfin amener les enfants à prendre part à la vie de la commune en mettant en place par exemple des manifestations à destination de différents publics.



Carnaval 2013

Pour la troisième année consécutive, le centre de loisirs, dans le cadre de ses animations tout public, a organisé le Carnaval municipal le dimanche 24 mars.

Bien que le temps n'ait pas été de la partie de nombreux carnavaliers sont venus assister au défilé.

Cette année, le thème retenu était le Moyen-âge et la vie de château. Pour l'occasion, les enfants du centre de loisirs avaient préparé un char de Carnaval sur lequel on pouvait admirer un dragon crachant des flammes à un roi réfugié dans son château. Une belle prouesse pour un char réalisé en très grande partie par des enfants !

Afin que le défilé revête ses plus belles parures médiévales, nous avons fait appel à une troupe de musiciens médiévaux (Productions Perceval), à un cracheur de feu et à l'association Scaramouche (escrime de spectacle) dont un des papas d'enfants fréquentant le centre fait partie. Ainsi, la douzaine de chevaliers et combattantes en armures de Scaramouche ont proposé des combats hauts en couleurs tout au long du défilé. Enfin un groupe d'amis Los Vouvrillos est venu donner de la voix et des percussions afin que résonne la fête dans les rues de la commune.

Après le défilé, les carnavaliers se sont retrouvés dans le parc Grand'Maison afin d'assister au jugement du Roi Carnaval qui a perdu son procès et a été brûlé comme le veut la tradition. Tous se sont alors retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la mairie pour déguster les gâteaux préparés par les parents.

Les objectifs de cette manifestation pour le centre de loisirs sont multiples : créer une manifestation tout public, gratuite et ouverte à tous mais également impliquer les enfants fréquentant la structure dans un événement de la vie locale en préparant en amont l'événement (décoration du parc, création du char...).

Pour 2014 et pour continuer à améliorer cette manifestation populaire, nous souhaiterions ouvrir le défilé à des groupes constitués : associations, sportives ou autres ; groupement d'habitants et d'amis dans les différents quartiers pour par exemple de créer un deuxième char ou défilé avec une mascotte représentant le groupe ou encore défilé vêtu d'un même déguisement, bref faire du carnaval une véritable fête des quartiers et associations de la commune. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées !

Fonctionnement général du centre de loisirs de Parçay-Meslay

Le centre de loisirs municipal est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale comme un ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement).

Le centre de loisirs fonctionne tous les mercredis et les tous les jours des vacances scolaires (à l'exception d'une semaine aux vacances de Noël). Il accueille les enfants de 3 ans (à partir du moment où ils sont scolarisés) à 11 ans.

L'inscription se fait à la journée ou à la ½ journée, et à la semaine (4 jours minimum) durant les vacances d'été.

Les tarifs sont indexés au Quotient Familial, un supplément tarifaire est appliqué aux familles extérieures à la commune. Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30.

D'un point de vue pédagogique, nous travaillons à développer l'autonomie

et la socialisation des enfants accueillis en leur faisant pratiquer et vivre des projets d'activités variés. Les objectifs particuliers défendus dans notre centre de loisirs sont de permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs temps de loisirs en favorisant les prises de décisions collectives et en s'appuyant sur les propositions et demandes d'activités des enfants, et de permettre aux enfants de prendre une place dans la vie de la commune en mettant par exemple en œuvre des actions en direction d'un public large comme le week-end jeu, le carnaval ou la fête de la science.

Afin de répondre aux attentes et satisfaire les différents caractères des enfants, les activités pratiquées sont nombreuses et variées : activités de bricolage, activités physiques et sportives, activités manuelles, artistiques, activités de découverte technique et scientifique, activités d'expression...



François-Xavier PERSEGUERS,
Directeur du CLSH
à l'occasion du carnaval

Les rythmes scolaires

L'Etat a décidé de modifier les rythmes scolaires afin de permettre un meilleur apprentissage et de favoriser la réussite scolaire pour tous. Cette modification peut être mise en place à la rentrée 2013 ou à la rentrée 2014 :

la commune de Parçay-Meslay a choisi la rentrée 2014.

Cela nous laisse le temps à la concertation et à la réflexion.

Dans ces rythmes scolaires, l'Etat impose ses règles :

- 9 demi-journées de cours, avec cours le mercredi matin,

- Horaire maximum de cours journalier : 5h30
- Horaire maximum de cours sur une demi-journée : 3h30
- Pause méridienne : minimum 1h30

Dans ces mêmes rythmes scolaires, l'inspection départementale impose un "cadre départemental" qui se superpose aux règles de l'Etat :

- 3h00 de cours le matin
- 2h15 de cours l'après-midi

Les horaires devront être définis en fonction des pics de vigilance de l'enfant. Les données fournies par l'inspection d'académie sont les suivantes :

- Le matin : plutôt milieu et fin de matinée
- L'après-midi : plutôt milieu et fin d'après-midi

L'inspection d'académie souhaite la pause méridienne (au moment du déjeuner) la plus longue possible.

Au-delà de la pose méridienne à définir, **le grand changement réside pour nous tous pour les cours le mercredi matin.** Cela constitue un changement dans l'organisation qui mérite réflexion : organisation des activités associatives, CLSH...

Des réunions de travail ont eu lieu avec l'inspection d'Académie, Monsieur le Préfet, les différentes communes de Tour(s)Plus, les conseils d'école primaire et maternelle, les membres du Conseil Municipal, la commission Enfance-Jeunesse.

Une réunion avec les parents d'élèves sera organisée afin de proposer une solution.

Des nouveautés à la Bibliothèque Municipale

Entretien avec Mme Fenet, présidente du "Livre dans les vignes"

L'Info Parcillonne : les activités de la Bibliothèque Municipale se diversifient, elle est devenue galerie d'art au début du mois de mars ?

Mme Fenet : En effet, nous avons exposé les aquarelles de Jacqueline BORDEAU et nous avons partagé avec elle son goût pour l'écriture. Elle a conquis son public par la lecture très personnelle de deux nouvelles extraites de son ouvrage Eaux-de-vie.

L'Info Parcillonne : Depuis 4 ans de nombreux efforts ont été fait pour l'accessibilité des ouvrages, est-ce toujours d'actualité ?

Mme Fenet : Oui, nous venons d'acquérir 16 livres à gros caractères, qui sont tellement appréciés que l'on vient même d'autres communes pour les emprunter ! D'ailleurs Octobre et Avril sont les deux mois où nous renouvelons le plus nos acquisitions et une soixantaine de nouveautés très attendues viennent d'être achetées.

L'Info Parcillonne : En ce moment vous mettez en place une nouvelle politique d'abonnements à des revues ?

Mme Fenet : C'est exact, les abonnements sont actuellement sujets à débats. On supprime ceux qui sont peu empruntés et on teste de nouveaux abonnements comme Lire de chez Bayard pour les 9-11 ans. Pour affiner nos statistiques et s'ajuster au mieux aux goûts de nos lecteurs, nous effectuons des sondages.

L'Info Parcillonne : Pour la fin d'année scolaire, quelles sont les actions et les projets mis en place ?

Mme Fenet : Le jeudi 11 avril dernier, nous avons reçu les CE2-CM1 autour de jeux pédagogiques adaptés à la recherche de livres. Avant la fin de l'année scolaire nous recevrons les CP-CE1 pour achever notre module de découverte de la bibliothèque. Le 1^{er} juin a eu lieu une matinée dédicace avec 3 écrivains



Des élèves très attentifs !

régionaux : Sandrine JONCHERE-CHOFFEL, Jean-Noël LEWANDOWSKI et Pascal JUBIN.

Pour finir l'année scolaire et préparer les lectures de l'été le choix du mois sera dédié au thème de l'amour, vous pourrez découvrir les meilleurs romans traitant de ces histoires passionnées.

Et dès la rentrée de septembre, nous recevrons Georges CUVIER et nous projetons une soirée conviviale autour du centenaire de la naissance d'Albert CAMUS.

Riage, salon peintures et sculptures

Pour la 16^{ème} année consécutive, l'association culturelle et artistique de Parçay-Meslay organisait son salon peintures et sculptures du 23 février au 3 mars à la salle des fêtes. Ce salon toujours très apprécié des professionnels et amateurs d'art, a vu passer près de 700 visiteurs. Les jeunes aussi ont participé en votant pour le prix du public, notamment les enfants du CLSH. Tous les membres de l'association sont venus bénévolement pour faire de ce salon une parfaite réussite.

L'invitée d'honneur était la portraitiste tourangelle Véronique Dupré qui s'est vue remettre la médaille de la ville par le maire.

Palmarès 2013

GRAND PRIX DU SALON RIAGE :	Philippe MASSE
Prix du Conseil général :	Nadiejada MOULY

Prix de la Communauté de Communes du Vouvrillon :	Azeline TOLMBAYE
Prix de la Ville :	Christian PRETSELLE
Huile & acrylique :	Fabienne MONESTIER
Aquarelle & encre :	Colette LE MOUEE
Pastel :	Patrick DA COSTA
Sculpture :	Yves ATTARD
Techniques mixtes et dessin :	Michel KERVRAN
Atelier Riage Aquarelle :	Fanny HEURTEAULT
Atelier Riage Huile et Pastel :	Sonia DORIS
Prix du public :	Jean Noël MOREAU



Jackie Soulis, Marine Leloup, Gérard Le Tannec et Didier Gallard

L'association Riage s'est aussi associée à une jeune parcillonne Marine Leloup pour l'exposition de peinture qui a eu lieu les 20 et 21 avril dernier à la salle St Pierre. Dans le cadre de sa deuxième année de BTS tourisme Marine a organisé ce salon regroupant près d'une centaine de tableaux d'artistes amateurs et semi-professionnels essentiellement locaux.

Deux prix ont été remis, celui de la thématique "patrimoine culturel et naturel" a été décerné à Gérard LE TANNEC et celui "hors thème" a été remis à Josiane BOUTON. Ce salon a réuni près d'une centaine de visiteurs sur les deux jours, ce qui est une belle réussite pour la jeune organisatrice.



Le maire remettant à Véronique Dupré, invitée du salon, la médaille de la Ville



Les lauréats du salon

Concert de printemps de la Société Musicale de Parçay

Samedi 23 mars la Société Musicale de Parçay-Meslay a donné son traditionnel concert de printemps.

Le chœur d'Acédé a débuté le concert en interprétant des œuvres de son répertoire. L'harmonie a consacré la première partie de ce concert à un répertoire varié allant de Bach à Michael Jackson. Sept nouveaux jeunes musiciens, issus de l'école de musique, ont renforcé un ensemble en plein essor. Le Big Band de l'école de musique a aussi participé au concert sous la direction d'Arnaud Gravet.

Le **samedi 20 avril** a eu lieu le concert du Big Band de Parçay-Meslay et de celui du lycée Paul-Louis-Courier après près de deux ans de préparation.

Au clavier, Arnaud Gravet dirigeait la formation. Il avait composé un programme varié comprenant, notamment, un grand standard d'Ellington, une balade que le groupe jouait pour la première fois, et enfin un mambo.

En seconde partie, c'est le Big Band du lycée qui s'est lancé avec, en plus d'une formation comparable à celle de Parçay-

Meslay bien que plus nombreuse, une clarinette, des guitares, des congas et trois choristes.

Laurent Desvignes dirige l'ensemble depuis cinq ans avec Arnaud Gravet. Il avait concocté un programme présentant les diverses facettes de la musique pour cuivres, du swing au jazz-rock, en passant par le répertoire latin.

Les lycéens ont brillamment interprété "Fever" suivi de "Georgia on my mind", de Ray Charles. Dans "Day by day", les cuivres ont montré toute leur puissance. Le concert s'est achevé avec le très célèbre "Birdland" qui a suscité de nombreuses improvisations.

RDV à ne pas manquer

21 juin : Fête de la musique commencera en début de soirée et aura lieu en centre-bourg, des groupes locaux seront invités.

30 juin : Festival d'harmonies à Noizay où l'harmonie de Parçay-Meslay sera bien entendu de la partie.



L'école maternelle en force.

Carnaval des écoles

Vendredi 12 avril a eu lieu le carnaval des écoles de Parçay-Meslay. En raison du temps plus que capricieux, les enfants sont restés à l'école et n'ont pas défilés dans les rues. C'est dans les classes que les élèves de primaires ont défilés pour faire admirer leurs déguisements à leurs petits camarades. Les élèves de maternelles ont profité de ce moment de détente pour se défouler dans la cour, un beau spectacle de princesses et autres super héros !



La zumba continue à faire le plein à Parçay-Meslay

Et rebelote pour la zumba, le 5 avril dernier l'association Carrément Dance a organisé de nouveau une Zumba fitness party de 2 heures. Les trois animatrices Z.A.M, toujours de la partie, ont dirigé ce cours avec brio. La centaine de participants de 14 à 65 ans se sont défoulés lors de cet évènement. La soirée s'est terminée par un rassemblement amical autour d'un verre de jus de fruits et d'une collation préparée par l'association Carrément Dance. Pour continuer l'aventure Zumba, l'association Carrément Dance souhaite organiser des cours hebdomadaires à Parçay-Meslay à la rentrée prochaine, pour cela il leur faudrait connaître le nombre de participants potentiels. Pour vous faire connaître, vous pouvez envoyer un mail à l'association carrementdance@gmail.com.



Les ZAM et leurs élèves en pleine action !

Photo : Anna FOUCAULT

Cérémonie citoyenneté

Le samedi 6 avril a eu lieu la cérémonie de la Citoyenneté à la Mairie de Parçay-Meslay. Le rendez-vous était donné à 11h00 salle du Conseil Municipal. C'est dans ce lieu solennel que 6 jeunes majeurs ont fait le déplacement pour cette première cérémonie. C'était là l'occasion de marquer leur majorité et leur statut de citoyen à part entière.

Le maire, qui avait revêtu son écharpe tricolore pour l'occasion, a fait un discours en présence des jeunes, de leurs familles et d'élus. Il a rappelé l'importance du droit de vote, mais aussi les devoirs du citoyen impliqué dans la vie de la cité. A l'issue du discours les jeunes ont été appelés chacun leur tour et se sont vu remettre leur toute première carte d'électeur assortie du livret du citoyen. La cérémonie s'est achevée avec un moment de convivialité cher aux élus : le pot de l'amitié.



Brocante APEPM 7 avril

Dimanche 7 avril a eu lieu dans la salle des fêtes de Parçay-Meslay, la troisième édition de la brocante enfantine organisée par l'APEPM (association des parents d'élèves de Parçay-Meslay). Les acheteurs ont été nombreux à venir dès 7H30, le dimanche matin pour ne pas rater la bonne affaire. 40 exposants proposaient du matériel de puériculture, des vêtements et des jeux qu'ils vendaient à prix bas. Toute la journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique et conviviale, l'association en a profité pour faire appel au don de jeux invendus qu'elle a remis en vente lors de la brocante de l'APM football club du 5 mai dernier. Les bénéfices réalisés au cours de cette journée ont été reversés aux coopératives des deux écoles de la commune.

La Présidente de l'APEPM, Virginie VAUTARD



Photo : Virginie Vautard

Cérémonie du 8 mai

Le mercredi 8 mai, le Maire Jackie SOULISSE s'est rendu au monument aux morts, pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945, en présence des membres de l'association des Anciens Combattants et d'une délégation militaire de la Base aérienne 705, accompagnés par les musiciens de la Société Musicale de Parçay-Meslay.

Photos : Base aérienne 705



Judo

Lors des rencontres départementales, à Tours, Jules Nérisson, Théo Debray, Alex Berteau chez les garçons, et Sauvane Lou-Moha, Sarah B é o r d e t M a r g a u x Boisson chez les filles, se sont distingués. Les judokas

parcillons présentent encore de bons résultats pour cette année. Les rencontres départementales ont consacré les premières places minimales de Jules Nérisson et de Sauvane Lhou-Maho. Pour les benjamins Sylvain Gauthier (1^{er}), Chloé Gandrand (2^{ème}), Soufiane Lehoux et Maxime Ruault(3^{ème}) se sont sélectionnés pour les Régions qui ont eu lieu le 25 mai à Issoudun.

Lors de la phase régionale, fin mars, Margaux Boisson s'est classée troisième et Théo Debray, deuxième. Ces deux judokas ont été sélectionnés aux interrégions, qui auront lieu à Saint-Berthevin.

Pour finir, deux ceintures marron ont été reçues à l'épreuve de Kata : Romain Gilet et Anthony Beord.

Photo : Michel Chaplin



De fiers champions !

Vide-grenier

La dimanche 5 mai, l'Avionnette de Parçay-Meslay Football Club a organisé son traditionnel vide-grenier. Près de deux cents participants se sont installés dans le parc St Pierre et les rues du centre-bourg. Le prix de l'espace à 2€ le mètre a largement incité les Parcillons à s'installer et à exposer leurs merveilles du grenier !



Quelques dates à retenir...

EVENEMENT	DATES	ORGANISATEUR	LIEU
Tournois Ludovic Bayart	Samedi 1 et dimanche 2 juin	Tennis de table	Salle des fêtes/ gymnase
Féria	Du 7 au 10 juin	Banda Soiffée	Salle des fêtes/ gymnase/ St Pierre
Carrés d'art	Vendredi 21 juin	Municipalité	Centre-bourg
Fête de la musique	Vendredi 21 juin	Municipalité	Centre-bourg
Rando VTT	Samedi 22 et dimanche 23 juin	Club cyclisme	Salle et parc St Pierre
Loto	Samedi 29 et dimanche 30 juin	Solidarité Vacances	Salle des fêtes
Promenade familiale	Dimanche 30 juin	APEPM	Salle et parc St Pierre
Feu d'artifice	Samedi 13 juillet	Municipalité	Bourg
Fête Nationale	Dimanche 14 juillet	Municipalité	Bourg
Forum des activités parcillonnes	Samedi 7 septembre	Municipalité	Gymnase
Nouveaux arrivants et maisons fleuries	Samedi 28 septembre	Municipalité	Salle des fêtes

Fête de la musique et Carrés d'art

Le vendredi 21 juin, Parçay-Meslay fêtera la "Fête de la musique 2013" en centre Bourg, rue de la Mairie.

Cette soirée sera riche et variée en styles musicaux : un groupe de country enchantera vos oreilles et vous incitera à taper du pied, des groupes locaux jazzy et jazz-rock viendront compléter ce tableau musical, sans oublier l'Harmonie et chœur d'Acédé.

Venez nombreux, seul ou en famille, partager ce moment musical et festif !

Possibilité de restauration sur place pour un coût modeste. Venez retirer vos inscriptions en Mairie.

Pour la 5^{ème} année consécutive, vous participerez à l'inauguration de l'exposition des Carrés d'art dont les œuvres seront exposées du 21 juin au 5 juillet au cœur du village.

La mobilisation des enseignants et de leurs élèves est particulièrement marquée cette année. Quant aux petits Parcillons qui fréquentent le centre de loisirs, ils sont toujours aussi "fans" de l'évènement!

Enfin, une première cette année : la participation des agents de la commune qui se distingueront par leur créativité !



Fête nationale

Rendez-vous en soirée devant la mairie le samedi 13 Juillet pour la traditionnelle distribution de lampions accompagnée d'un intermède musical. Une fois équipé, vous pourrez assister à l'embrasement de la bibliothèque et vous diriger vers le terrain de football, au son de l'harmonie, pour admirer un superbe feu d'artifice offert par la municipalité. Attention au réveil difficile le lendemain avec la fanfare de l'ensemble musical, perchée sur son camion, qui déambulera dans les rues Parcillonnes dès 7h du matin.

La Rando des vignes

On/Off Road Touraine, Club de cyclisme et activités de pleine nature organise la Rando des Vignes 2013 le dimanche 23 juin dès 8h00.



Photo : On/Off Road Touraine

5 circuits VTT :

- 25 km : circuit découverte
 - 40 km : circuit relativement facile sur les communes Vernou, Vouvray et retour par Rochecorbon.
 - 55 km : circuit sportif proposant en plus une boucle entre Noizay et Vernou.
 - 66 km : circuit pour vététistes entraînés. En plus du menu précédant une boucle physique sur les communes de Reugny et Chançay.
 - 72 km : circuit pour vététistes affûtés. Un bonus de 6km supplémentaires sur la boucle Reugny /Chançay
- VTT : port du casque obligatoire.**

3 circuits pédestres :

- 9 km : découverte des coteaux de Parçay-Meslay
- 15 km : une ballade jusque sur les bords de Loire

- 18 km : pour les marcheurs confirmés. Une belle boucle qui les emmènera en bords de Loire jusqu'à Saint Georges. Tous les circuits offrent une grande variété de paysages, avec notamment de superbes vues sur la vallée de la Loire ainsi que des passages ludiques ou techniques en sous-bois, dans les vignes et pas mal de belles "grimpettes" dans les coteaux. Chacun pourra y trouver son bonheur !

Accueil Parc Grand'Maison (derrière la mairie).

Inscription sur place à partir de 8h00.

Gratuit pour les moins de 14 ans accompagnés.

Participation de 3€ à 6€ selon le circuit.

Départs à partir de 8h30.

Contact : 02 47 54 67 75 - 06 82 87 76 30

Email : onoffroad@orange.fr

ou site internet : www.onoffroad-touraine.fr

Transport scolaire

Inscriptions transport scolaire rentrée 2013-2014

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2012-2013 se dérouleront du 15/05/2013 au 15/06/2013.

La 1^{ère} quinzaine de mai, un dossier d'inscription sera remis à chaque élève déjà inscrit en 2012-2013 par l'intermédiaire du conducteur de son car. Pour les futurs 6^{ème}, inscrits en 2013-2014 dans une école du territoire sauf Chanceaux-sur-Choisille, un dossier d'inscription leur sera adressé directement par courrier à leur domicile, durant également la 1^{ère} quinzaine de mai.

Pour les nouveaux arrivants, des dossiers vierges seront à leur disposition en mairie ou au secrétariat du S.I.T.S. à la Communauté de Communes du Vouvrillon.

Enfin pour les CM2, futurs 6^{ème} des affiches en mairie et dans leur école signaleront aux parents les démarches à effectuer pour leurs inscriptions.

Je vous rappelle que le traitement des inscriptions se fait par ordre d'arrivée

des dossiers. Tout dossier déposé après le 15 JUIN 2013 sera inscrit sur liste d'attente, sans garantie de place.

IMPORTANT :

- Le collège de rattachement de Monnaie est celui de Montaigne à Tours Nord. A la rentrée 2013-2014, aucun circuit ne desservira le collège Gaston Huet de Vouvray au départ de Monnaie. **aucune dérogation ne sera accordée** (pour plus de précision, vous pouvez consulter le courrier du Conseil général à l'adresse internet suivante www.cc-vouvrillon.fr rubrique Transport scolaire.

- Le Syndicat de transport scolaire est indépendant de la Communauté de Communes du Vouvrillon. Le rattachement des 3 communes à Tour(s) Plus **n'entraîne pas de modification pour les inscriptions des enfants du territoire.**

La présidente du SITS
du Canton de Vouvray
Brigitte ANDRYCHOWSKI

A SAVOIR

Nouveaux arrivants

Vous venez de vous installer à Parçay-Meslay, bienvenue dans notre commune ! Les élus locaux veillent à la bonne intégration de chacun d'entre vous et seraient très heureux de vous rencontrer lors d'une réception à la Mairie pour vous présenter les activités de votre village.

Nous vous invitons à remplir le coupon ci-dessous et à nous le retourner à : Mairie, 58 rue de la mairie, 37210 Parçay-Meslay.

Bulletin d'inscription Accueil des nouveaux Parcillons

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Date d'arrivée : Nombre de personnes dans le foyer :
Nombre de personnes présentes à la réception :

Souhaite recevoir une invitation pour la prochaine soirée d'accueil des nouveaux Parcillons.

Salon de coiffure Madissah

Changement de propriétaire au salon de coiffure : Elisabeth Pérré a pris sa retraite. Depuis le 3 Avril 2013, Sarah et Clarisse sont heureuses de vous accueillir au salon de coiffure "Madissah".

Pour la partie coiffure, Sarah vous reçoit du Mardi au Vendredi de 10 h à 19 h, le samedi de 9 h à 16 h.

Pour la partie esthétique, Clarisse est présente le mardi matin et le jeudi ainsi que les samedi pour les mariées.

RDV coiffure : 02 47 29 10 55

RDV esthétique : 06 33 89 88 60

Photo : Salon Madissah



Modalités de paiement des factures

La Mairie de Parçay-Meslay met à votre disposition différents moyens de paiement afin de faciliter le règlement de vos factures :

• Chèques ou numéraires

pour la cantine, la garderie, le CLSH et le Club Ados (chèques bancaires ou postaux libellés au nom du Trésor Public)

• Carte bancaire

pour la cantine, la garderie, le CLSH et le Club Ados :

- en mairie (service comptabilité)

- sur le site de la commune à l'adresse suivante :

www.parcay-meslay.fr (en bas à gauche "paiement en ligne")

• Chèques-Vacances

pour le CLSH et le Club Ados

• Chèques Emplois Services Universels (C.E.S.U.)

pour la garderie et le CLSH uniquement

Attention : pour le paiement de la cantine et de la garderie, merci d'additionner les deux factures du même mois. Le paiement simultané du CLSH et Club Ados est également possible.

Nouveaux horaires de la Poste

A partir du 2 septembre 2013, la Poste de Parçay-Meslay change d'horaires d'ouverture au public.

- Lundi matin 8h45 - 12h15
- Mardi matin 8h45 - 12h15
- Mercredi après-midi 14h00 - 16h15
- Jeudi matin 8h45 - 12h15
- Vendredi après-midi 14h00 - 16h15

Départ du courrier : tous les jours à 15h15

Maisons fleuries

Nous vous rappelons que cette année il n'y a pas d'inscriptions. Le jury, composé d'élus, fera sa sélection durant les mois de juin et juillet.

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

Où ? A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Animaux errants / Fourrière animale

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique. Si vous constatez la divagation d'un animal, appelez la Mairie au 02 47 29 15 15.

Le propriétaire ou le gardien de l'animal capturé devra s'acquitter des frais occasionnés auprès de la Mairie du lieu de capture, ainsi que des frais de soins vétérinaires d'urgence éventuels.

Pour rechercher un animal perdu, 2 numéros : 02 47 21 67 72 (Tours) ou : 02 47 42 10 47 (SPA -Luynes).

Le propriétaire devra récupérer son animal au refuge de la SPA de Luynes, après s'être acquitté des frais de garde et de soins éventuels auprès de la SPA.

Divagation ou perte, les frais vont de 28,90€ à 111.60€, selon les conditions d'intervention.

Directeur de la publication : Jackie SOULISSE

Rédaction : Aurore MALLET, Mairie de Parçay-Meslay

Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, Didier Gallard (Riège), Base aérienne 705.

Conception : Projectil - a.projectil@wanadoo.fr

Régie publicitaire : Sogepress - Tél. : 02 47 20 40 00

La Municipalité de Parçay-Meslay remercie les annonceurs qui permettent la réalisation de ce journal. Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction réservés.

Les Jardins de Meslay
57210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 05 20
www.lesjardinsdemeslay.fr

Chapeaux de Paille

Pascal Decharnia

SHOP INVICTA
TOURAINNE

Quali Bois

Artisan depuis plus de 20 ans
Fabricant et installateur

Cheminées sur mesure • Poêles à bois
Poêles à granulés • Foyers fermés
Inserts à bois • Inserts à granulés
Conduits de fumée • Tubages

84 rue Nationale - 37380 Monnaie - 02 47 37 30 83 - 02 47 56 43 06
06 10 10 13 38 - invictashoptouraine@gmail.com

consommables.com

Consommables informatiques
Fourniture de bureau
Imprimantes
Connectique

Toutes vos cartouches de marque à prix réduits !

brother Canon EPSON hp XEROX LEXMARK

www.consommables.com

UMP RIOUET
MECANIQUE DE PRECISION

USINAGE
MECANIQUE DE PRECISION
TOUR NUMERIQUE
CENTRE D'USINAGE
ELECTRO - EROSION
RECTIFICATION

530 rue de Meslay - ZA 3 la Fosse Neuve - PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 40 60 - Fax 02 47 29 40 69 - www.ump-riouet.fr

COLAS

Travaux Publics & Particuliers

Centre-Ouest Agence Colas Tours Nord

Tél. : 02 47 62 12 12 - Fax : 02 47 49 01 38
E-mail : contact.tours.nord@colas-co.com

Notre plus beau jardin, C'EST LE VÔTRE !

Découvrez toutes nos offres sur l'e-boutique www.lejeau.fr

HUSQVARNA YTH 184T
Moteur bicylindre Kawasaki hydrostatique - coupe 107 cm
20x149,95 € TTC
ou 2 999 € TTC

HUSQVARNA Rider 115B
Moteur B&S hydrostatique - coupe 95 cm
20x174,95 € TTC
ou 3 499 € TTC

LEJEAU VERTS LOISIRS
www.lejeau.fr

PARÇAY-MESLAY
Rue Henri Potez - ZA du Papillon
Tél : 02 47 29 16 60

BALLAN-MIRE
Boulevard de Chinon
Tél : 02 47 53 04 05
contact@lejeau.fr

*Sous réserve d'acceptation du dossier par Cetelem, 5 av. Kleber - 75116 Paris, Société Anonyme au capital de 435 903 804 €, 542 097 902 RCS Paris (voir conditions en magasin).

Kubota Husqvarna STIHL VIKING HONDA